



Bureau des
régimes de retraite
de Montréal

**LA COMMISSION
DE LA CAISSE COMMUNE
RÉGIMES DE RETRAITE
DES EMPLOYÉS
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Rapport
annuel

2018

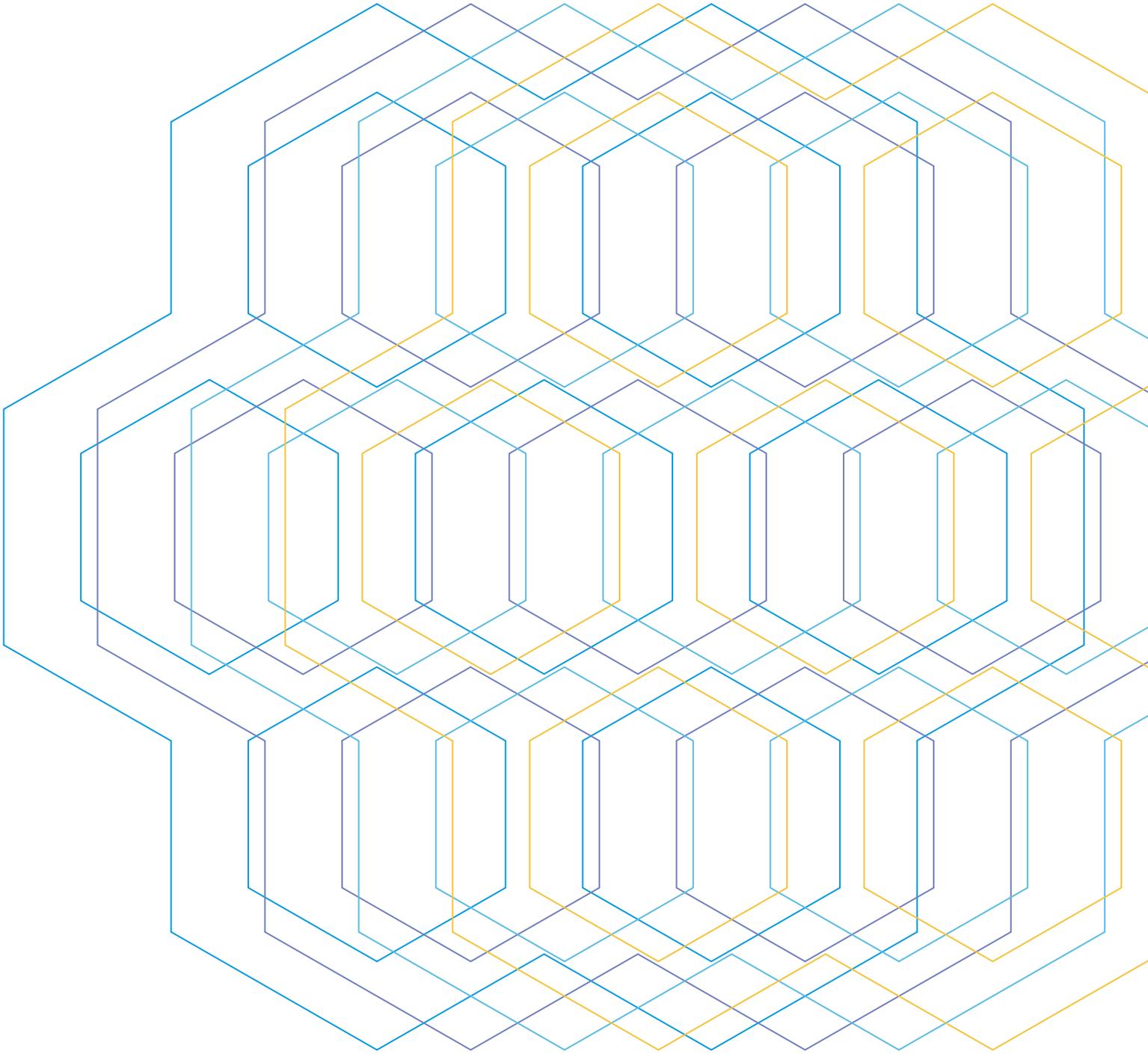
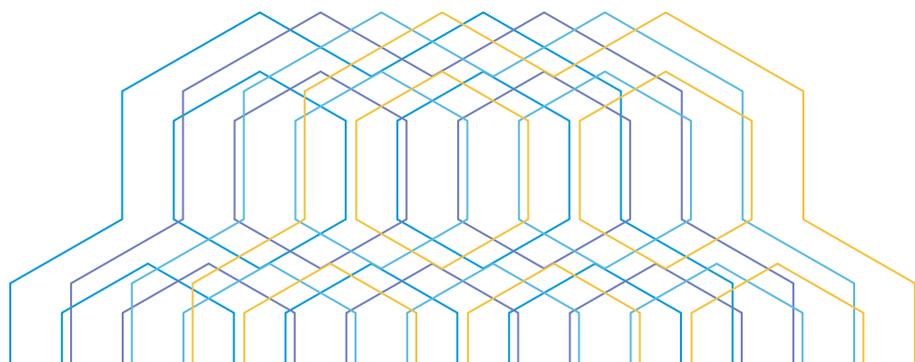


Table des matières

Faits saillants	4
Message du président.....	5
Les placements.....	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE.....	7
C) VALEUR MARCHANDE.....	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF.....	8
Les rendements	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF	11
B) HISTORIQUE.....	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR.....	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF.....	12
Rapport de l'auditeur et états financiers.....	13
Sommaires pour les six régimes de retraite.....	38
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE	38
B) SITUATION FINANCIÈRE	40
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	42
La Caisse commune	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT.....	44
B) ORGANIGRAMME	44
C) ADMINISTRATION.....	45
D) GESTION FINANCIÈRE.....	45
Gestionnaires	46



Faits saillants

Les principales places boursières mondiales ont débuté l'année 2018 sur les chapeaux de roue. Par contre, au quatrième trimestre, la hausse des taux d'intérêt ainsi que les tensions reliées aux guerres commerciales du président américain ont réussi à fortement ébranler la confiance des investisseurs. En effet, le dernier trimestre de l'année fut le pire depuis la crise financière de 2008, et ce, malgré une économie mondiale toujours en croissance mais à un rythme relativement faible.

Les prix du pétrole ont eux aussi connu une année en montagne russe. Après avoir atteints un sommet depuis les trois dernières années, ils ont chuté de façon importante au quatrième trimestre. On a donc assisté à un retour de la volatilité sur les marchés.

En 2018, l'indice MSCI ACWI (tous pays) a généré un rendement de - 1,3 % en dollars canadiens alors que le S&P/TSX, au Canada, a reculé de 8,9 %, tiré vers le bas par les secteurs de l'énergie et des matériaux. L'indice américain, le S&P 500, a suivi la tendance avec un recul de 4,4 % en dollars US, mais a généré un rendement positif de 4,2 % aux investisseurs canadiens en raison de la chute de notre dollar (- 9 %).

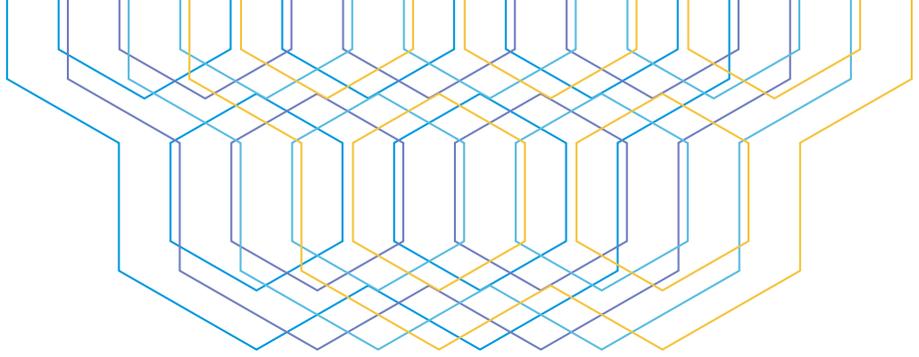
Par contre, le secteur obligataire canadien a généré un rendement positif porté par la baisse des taux d'intérêt à plus long terme. Les taux d'intérêt pour des échéances de 5 à 10 ans ont chuté davantage et ont permis à l'indice FTSE/TMX moyen terme d'offrir un meilleur rendement, soit 1,9 %. De son côté, l'indice canadien FTSE/TMX Univers a offert un rendement de 1,4 %. En terme relatif, la baisse des taux a eu un impact sur notre portefeuille de revenu fixe puisque notre rendement global (1,2 %) dans ce secteur est légèrement inférieur à son indice (1,4 %).

Le S&P/TSX a souffert au quatrième trimestre avec un rendement de - 8,9 %. L'allocation aux titres de petite capitalisation a nuí significativement au portefeuille d'actions canadiennes malgré la bonne tenue relative de nos gestionnaires. Les secteurs cycliques tels que l'énergie ont eux aussi fortement nuí à la performance de nos stratégies en 2018. Somme toute, le portefeuille d'actions canadiennes a terminé l'année avec une performance de - 10,4 %.

Tel que mentionné précédemment, le portefeuille d'actions étrangères a profité de la baisse du dollar canadien en 2018. Le rendement de - 0,6 % se compare avantageusement à l'indice de référence. Notre positionnement défensif a permis de limiter les dégâts au quatrième trimestre de 2018.

Les placements alternatifs ont quant à eux produit un rendement de 9,2 % en 2018, soit un rendement supérieur aux attentes, mais conforme à la fourchette de rendement espéré à long terme.

L'année 2018 fut l'année d'un certain retour à la normale après plusieurs années de gains significatifs dans les marchés financiers. Le quatrième trimestre a fait revivre les notions de risque et de volatilité, deux caractéristiques qui semblaient avoir disparues depuis quelques années et dont on doit toujours se méfier.



Message du président

EN 2018, LA CAISSE COMMUNE a obtenu un rendement de -0,4 %. À la fin de l'année, son actif atteignait 8,2 milliards de dollars.

L'année 2018, tout comme 2017, se caractérise par la poursuite du resserrement des politiques monétaires en Amérique du Nord. De plus, les tensions relatives aux guerres commerciales entre les États-Unis et la Chine ainsi que la renégociation de l'ALENA ont été à l'avant-plan tout au long de l'année. Par contre, cette fois-ci, les marchés financiers n'ont pas été en mesure de résister à ces pressions et l'année s'est terminée difficilement avec le pire trimestre depuis la grande crise financière de 2008. Par ailleurs, le cannabis ayant finalement été légalisé au Canada, les titres des compagnies productrices se sont évaporés en fin d'année en raison de leur difficulté à faire face à la demande à travers le pays. Pour sa part, le pétrole a lui aussi connu une fin d'année misérable avec une forte chute des prix au quatrième trimestre. La Caisse commune a quant à elle été en mesure de s'offrir un coussin intéressant pendant les neuf premiers mois de l'année permettant ainsi de limiter les dégâts du quatrième trimestre et de terminer l'année avec un rendement pratiquement nul.

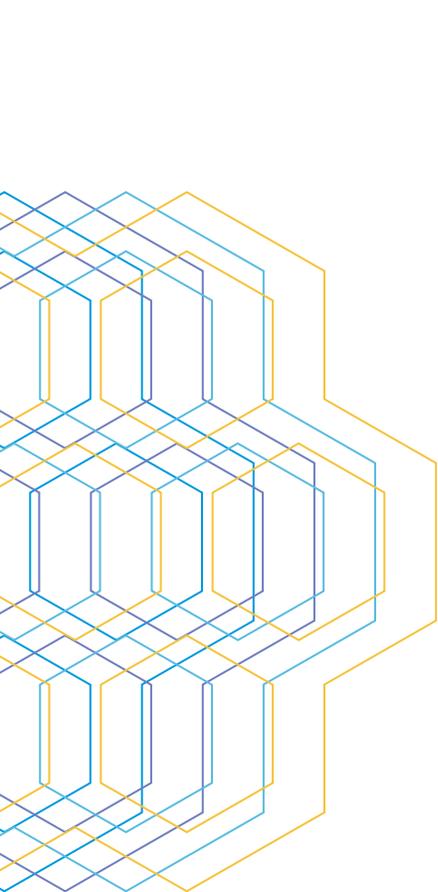
Les travaux portant sur la révision des politiques de placement des régimes de retraite participant à la Caisse commune ont occupé une grande partie du travail en 2018 avec, entre autre, la conclusion des analyses d'optimisation du portefeuille de référence. D'autre part, une nouvelle approche sur la gestion dynamique des risques de devise a été introduite en 2018 et le programme de diversification vers de nouveaux placements alternatifs s'est poursuivi.

En conclusion, plusieurs thèmes de 2017 sont se retrouvés aussi en 2018, notamment les tensions géopolitiques basées sur le commerce extérieur mais cette fois-ci les marchés financiers ont réagi fortement en fin d'année et cette situation a été ressentie dans les rendements des actifs risqués. Jusqu'ici, l'année 2019 s'avère fort intéressante autant sur le plan économique que géopolitique. Est-ce-que les États-Unis et la Chine s'entendront sur un nouveau pacte commercial? Le nouvel ALENA sera-t-il approuvé par le nouveau congrès aux États-Unis? Le ralentissement économique sera-t-il de courte durée ou plus important que prévu? Dans ce contexte marqué par beaucoup d'incertitude, la prudence est toujours de mise et nous continuerons à déployer nos efforts afin d'obtenir le meilleur rendement possible tout en contrôlant les risques.

Comme à l'habitude, je tiens à souligner la collaboration des membres de la Commission de la caisse commune ainsi que tout le personnel du Bureau pour leur travail et appui constant dans l'élaboration des stratégies de gestion des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

Le Président,

Jacques Marleau



Les placements

A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

Répartition des actifs de la Caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	25 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	15 %	18 %	25 %
• étrangères	30 %	35 %	45 %
Produits alternatifs	5 %	16 %	20 %
Total		100 %	

B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille cible :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 18 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 16 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2018 :

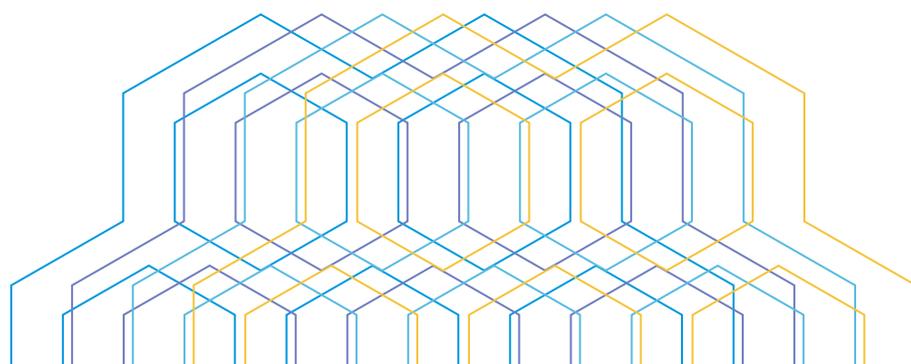
(En millions de \$)	2018	2017
Encaisse et effets à court terme (1)	168,7	176,1
Obligations	2 190,3	2 218,3
Actions canadiennes	1 384,2	1 589,0
Actions étrangères	2 934,2	3 127,8
Produits alternatifs	1 548,6	1 341,1
Instruments financiers dérivés sur devises (2)	-13,3	-4,7
Total	8 212,7	8 447,6

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

(1) Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

(2) En 2018, le montant de -13,3 M \$ inclut des options sur devises et des effets à court terme.

Des contrats à terme et des options sur devises sont utilisés pour la couverture des devises étrangères.



D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2018, l'équipe interne gérait 168,7 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 145,9 M\$.

Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

Obligations canadiennes

Le portefeuille d'obligations canadiennes est la pierre d'assise de la Caisse commune qui doit générer des revenus stables et prévisibles. De plus, une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt est en place. La structure de gestion des obligations canadiennes est composée de deux mandats spécialisés : un mandat de gestion active en obligations fédérales et corporatives et un mandat de gestion passive en obligations canadiennes, provinciales et municipales.

Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2018, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, trois investissements dans des fonds de dettes privées de sociétés canadiennes, trois investissements dans des fonds de dettes hypothécaires à court terme au Canada, un investissement dans un fonds obligataire mondial et un fonds de prêts bancaires.

Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par trois gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grandes capitalisations et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des cinq gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 19 % du portefeuille d'actions canadiennes.

Au 31 décembre 2018

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille %	Indice de référence S&P/TSX (composé) %
Énergie	16,9	17,8
Matériaux de base	11,8	11,3
Produits industriels	12,8	10,8
Biens de consommation discrétionnaire	3,9	4,3
Biens de consommation courante	5,5	4,0
Soins de santé	1,4	1,6
Services financiers	27,3	32,9
Technologie de l'information	6,6	4,0
Services de télécommunication	5,0	6,0
Services publics	3,0	4,1
Immobilier	5,8	3,2
	100,0	100,0

Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant huit mandats avec la répartition suivante :

Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2018

Mandats	Portefeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	17,5
Actions américaines de grandes capitalisations	6,1
Actions américaines de petites capitalisations	2,2
Actions EAEO de grandes capitalisations (1 mandat)	5,4
Actions européennes de petites capitalisations	1,8
Actions de pays émergents	2,7
Total	35,7

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2018

	Portefeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	47,7	53,0
Canada	1,2	3,0
Europe développée excluant le Royaume-Uni	20,4	15,6
Royaume-Uni	7,4	5,1
Japon	6,8	7,6
Pacifique excluant le Japon	5,8	4,3
Pays émergents	10,4	11,4
Autres pays	0,3	00,0
Total	100,0	100,0

Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de trois grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds d'infrastructures et les fonds en immobilier. À cela, il faut ajouter onze mandats spécialisés : neuf fonds de dettes privées internationales et deux mandats canadiens.

Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2018 en % des actifs totaux

	%
Stratégies à rendement absolu	
Blackrock (fonds de fonds)	2,2
Bridgewater	0,8
IPM	0,8
Gestion Cristallin	0,6
Formula Growth	0,6
Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)	0,3
Fonds en infrastructure	
CUBE Infrastructure I et II	0,5
Global Infrastructure Partners I, II et III	2,6
Highstar Capital III	0,2
DWS Pan-European Infrastructure Fund I et II	0,8
Ardian Infrastructure IV et American IV	0,4
AXA Infrastructure III	0,2
Archmore International Infrastructure Fund II	0,3
New American Bridges Fund I	0,1
Fonds d'immobilier	
BlackRock Asia Property	0,3
BlackRock Europe Property	0,4
BlackRock US Property	0,9
Deutsche Asset Management	1,3
Guardian Capital Real Estate Fund	0,9
Presima	0,7
Hancock Timberland and Farmland	0,3
Fonds de dettes privées	
Amerra Capital Management II, III et Annexe	1,0
Clarion Partners	0,3
CVC Credit Partners	0,6
THL Credit III et IV	0,8
MBI/TEC	0,2
AMP Capital	0,5
Penfund Capital VI	0,1
Tikehau TDL IV	0,2
Total produits alternatifs	18,9

Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture dynamique partielle de son exposition au dollar américain (« USD ») et à l'euro (« € »).

Les rendements

A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	4,0	1,4	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	1,2	1,4	FTSE/TMX – U
Actions canadiennes	-10,4	-8,9	S&P/TSX
Actions étrangères	-0,6	-1,3	MSCI ACWI (≠ CAD)
Produits alternatifs	9,2	5,2	FTSE/TMX + 3,75 %

FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

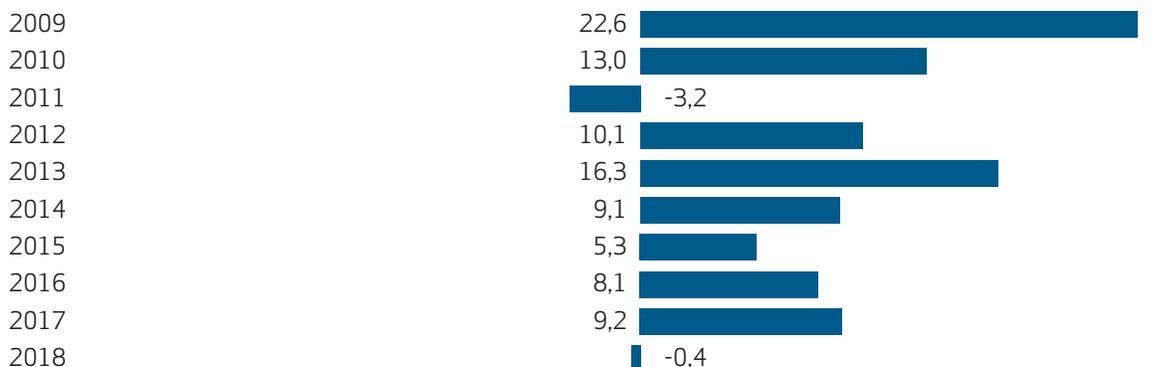
S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI ACWI : Morgan Stanley All Country World Index

B) HISTORIQUE

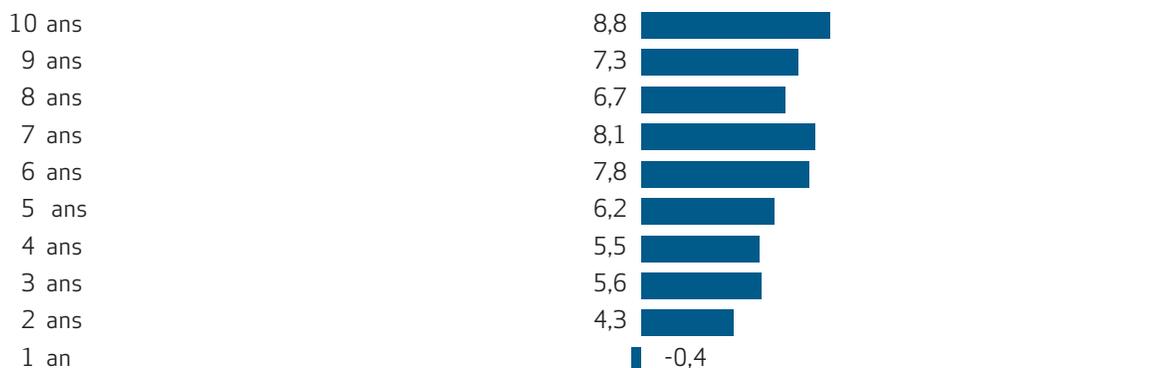
Rendements annuels

%



Rendements annualisés au 31 décembre 2018

%



C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1^{er} janvier 2018

(En milliers de dollars)	8 448 941
+ Revenus de placements	268 559
+ Modification de la juste valeur des placements	(293 762)
+ Honoraires de gestion	27 612
= Total des revenus	2 409
- Honoraires professionnels et frais d'administration	27 612
= Bénéfice net	(25 203)
- Retraits nets	205 082
Actif net au 31 décembre 2018	8 218 656

D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2009	3 005 347		479 047		3 484 394
2010	3 480 382 *		325 629		3 806 011
2011	3 806 011		(212 173)		3 593 838
2012	3 593 838		511 541		4 105 379
2013	4 110 441 **		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 ***		7 896 623
2017	7 896 623		552 318		8 448 941
2018	8 448 941		(230 285)		8 218 656

* Redressement de l'actif net au 1^{er} janvier 2010 à la suite de l'application du cours acheteur.

** Redressement de l'actif net au 1^{er} janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

*** Inklus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

Rapport de l'auditeur et états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Au président et aux membres de la commission
de la Caisse commune des commissions
des régimes de retraite des employés
de la Ville de Montréal**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal (ci-après « la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité de la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite et des membres de la commission de la Caisse à l'égard des états financiers

La Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux membres de la commission de la Caisse de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres de la commission de la Caisse notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 19 mars 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795

Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIFS		
PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)	8 200 378	8 432 335
CRÉANCES		
Intérêts courus	10 255	12 003
Dividendes à recevoir	7 363	6 902
Autres créances à recevoir	5 632	8 473
	23 250	27 378
ENCAISSE	4 925	1 927
TOTAL DES ACTIFS	8 228 553	8 461 640
PASSIFS		
CHARGES À PAYER	9 897	12 699
TOTAL DES PASSIFS	9 897	12 699
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	8 218 656	8 448 941

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la caisse commune



Jacques Marleau
Président



Lucie St-Jean
Secrétaire-trésorier

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(En milliers de dollars canadiens)	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	(293 762)	450 469
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	101 261	90 544
Effets à court terme	8 514	5 991
Dividendes	120 264	114 678
Distributions des fonds de placements alternatifs	38 520	64 848
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	(25 203)	726 530
Honoraires de gestion (note 4)	27 612	30 847
TOTAL DES PRODUITS	2 409	757 377
CHARGES		
Honoraires professionnels et frais d'administration	27 612	30 847
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	(25 203)	726 530

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(En milliers de dollars canadiens)	2018	2017
	\$	\$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 448 941	7 896 623
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	(25 203)	726 530
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(205 082)	(174 212)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	8 218 656	8 448 941

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	(25 203)	726 530
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(222 708)	(273 680)
Perte (gain) nette non réalisée incluse dans la modification de la juste valeur des placements	516 470	(176 789)
Achats de placements	(3 891 965)	(4 187 717)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	3 794 189	4 060 636
Recettes (déboursés) nettes relatives aux dérivés sur devises	(9 752)	40 356
Intérêts courus	1 748	(103)
Dividendes à recevoir	(461)	(665)
Autres créances à recevoir	2 841	(3 223)
Charges à payer	(2 802)	3 440
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	162 357	188 785
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(205 082)	(174 212)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(205 082)	(174 212)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(42 725)	14 573
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	6 131	(7 214)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	355 487	348 128
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	318 893	355 487
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	4 925	1 927
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	313 968	353 560
TOTAL	318 893	355 487
AUTRES INFORMATIONS		
Intérêts reçus	119 803	96 432
Dividendes reçus	111 523	114 013

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal (ci-après « la Caisse »), créée par le règlement du Conseil de l'ancienne Ville de Montréal (« la Ville ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1^{er} juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'adresse du siège social de la Caisse est le 630, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite (ci-après « le délégué »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (« les régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par Retraite Québec et celles de la politique de placement des régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la caisse commune, le 19 mars 2019.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2017);
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,6 % (1,6 % en 2017);
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9% en 2017).

Ces placements sont présentés sous la rubrique « Investissements dans des fonds d'infrastructures » à la note 3.

d) Nouvelle norme comptable applicable

Au 1^{er} janvier 2018, la Caisse a appliqué de manière rétrospective *IFRS 9 Instruments financiers* qui remplace *IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, avec retraitement des périodes comparatives.

L'IFRS 9 fournit de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers ainsi qu'à la dépréciation des instruments financiers, alors que les exigences relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers correspondent essentiellement à celles de l'IAS 39.

L'IFRS 9 exige la classification des actifs financiers en fonction à la fois des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, selon l'une des trois catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAÉRG).

Pour la Caisse, il en découle que les actifs financiers qui étaient désignés à la JVRN selon l'IAS 39 sont maintenant classés à la JVRN selon l'IFRS 9. Les actifs financiers qui étaient inclus dans la catégorie prêts et créances et comptabilisés au coût amorti selon l'IAS 39, continuent d'être comptabilisés au coût amorti selon l'IFRS 9, à l'exception des intérêts courus qui sont maintenant classés à la JVRN. De plus, sous l'IFRS 9, les engagements de prêts sont désignés à la JVRN. L'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucun changement en ce qui concerne le classement et l'évaluation des passifs financiers. La modification à la classification de certains instruments financiers n'a entraîné aucune modification à leur valeur comptable et n'a donc aucune incidence sur la situation financière de la Caisse à la transition.

Pour ce qui est du modèle de dépréciation de l'IFRS 9, il s'applique aux actifs financiers et aux engagements de prêt, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la JVRN. Puisque les instruments financiers de la Caisse sont principalement à la JVRN ou désignés à la JVRN, l'adoption de ce nouveau modèle de dépréciation n'a aucune incidence sur la situation financière de la Caisse à la transition.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a engendré aucun ajustement aux soldes d'ouverture des présents états financiers, soit au 1^{er} janvier 2017 et n'a entraîné aucune incidence sur la situation financière et le résultat global des périodes comparatives des présents états financiers.

e) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux *IFRS*, le délégataire doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans *l'état de la situation financière* et *l'état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégataire possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégataire estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de la situation financière de la Caisse ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

Juste valeur des instruments financiers :

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux *IFRS* qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les *IFRS* stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégataire a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégataire évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

f) Instruments financiers

I) Classification des instruments financiers :

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IFRS 9 – Instruments financiers*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN):
Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers qui sont classés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse, ce qui inclut les intérêts courus, étant donné que les placements de la Caisse sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement. Les actifs et passifs financiers à la JVRN comprennent les engagements de prêts qui sont désignés à la JVRN ainsi que les instruments financiers dérivés sur devises qui sont détenus à des fins de transactions.
- Actifs financiers au coût amorti :
Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classés dans cette catégorie.
Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, la Direction estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.
- Passifs financiers au coût amorti :
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur :

Évaluation initiale :

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur.

Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'état du résultat global de la période considérée.

Évaluation subséquente :

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans l'état du résultat global.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Décomptabilisation :

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que la Caisse a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

III) Placements :

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible. La juste valeur des fonds de dettes privées canadiens et étrangers est déterminée à l'aide des valeurs établies par les gestionnaires.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans les fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur de ces investissements est fournie par les administrateurs des fonds et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans les fonds d'infrastructures et dans les fonds immobiliers privés sont constitués de placements sur les marchés privés effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Le placement en unités du fonds commun équilibré est présenté à la juste valeur selon le cours fourni par le gestionnaire de ce fonds.
- La gestion du risque lié à la fluctuation des devises est effectuée par l'entremise d'instruments financiers dérivés sur devises. Ces derniers comprennent des contrats de change à terme et des options sur devises.
 - Les contrats de change à terme sont des engagements permettant d'échanger une devise à une date donnée pour une quantité et un prix établi dans le contrat. Il s'agit de contrats de gré à gré dont les conditions sur mesures sont négociées directement entre les parties sur des marchés non cotés.
 - Les options sur devises sont des ententes de gré à gré négociées sur des marchés non cotés. Selon ces ententes, le vendeur octroie à une contrepartie le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre une devise à une date future et à un taux de change prédéterminé.

g) Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi, lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

h) Produits d'honoraires de gestion

La Caisse constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

i) Conversion de devises

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

j) Opérations conclues avec des parties liées

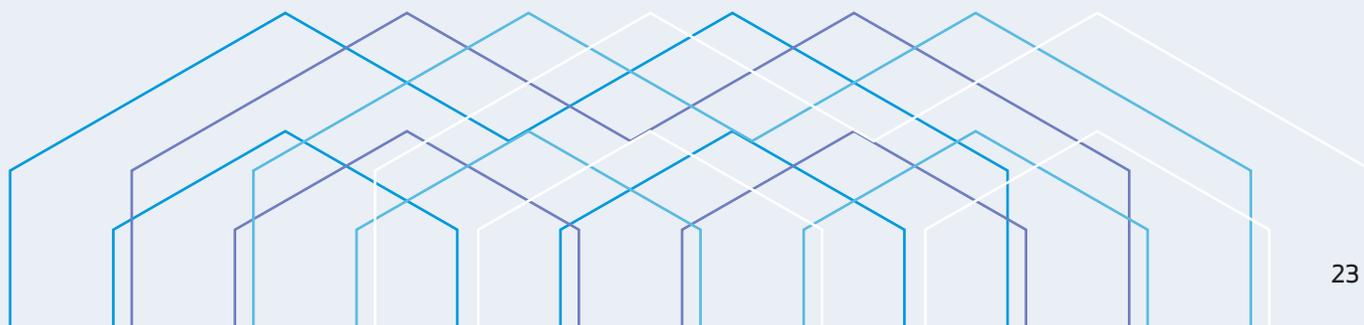
Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

k) Prêts de titres

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.



3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2018		2017	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
À la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	313 968	313 010	353 560	354 491
Effets à court terme	598	601	598	603
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 304 291	1 267 379	1 284 708	1 233 498
Obligations étrangères	670 449	719 158	669 541	695 190
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	509 148	490 523	416 665	418 486
Actions				
Canadiennes	1 321 251	1 339 059	1 522 748	1 316 330
Étrangères	2 878 409	2 513 573	3 021 570	2 397 649
Sociétés de placements immobiliers	168 779	162 728	205 473	194 852
Instruments financiers dérivés sur devises	(58 158)	1 504	(132)	(155)
Investissement dans un fonds commun équilibré	11 206	10 000	11 781	10 000
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	423 777	426 655	430 535	429 152
Investissements dans des fonds d'infrastructures	418 755	309 430	383 745	305 549
Investissements dans des fonds immobiliers privés	237 905	209 015	131 543	122 477
Total	8 200 378	7 762 635	8 432 335	7 478 122

Au 31 décembre 2018, la valeur des titres prêtés s'établit à 1 594 044 000 \$ (1 778 025 000 \$ en 2017) tandis que la valeur des garanties détenues s'élève à 1 625 947 000 \$ (1 816 169 000 \$ en 2017). Les revenus provenant des prêts de titres représentent 3 621 000 \$ en 2018 (2 375 000 \$ en 2017).

La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2018	2017
	\$	\$
Modification de la juste valeur des placements		
Gains réalisés sur la vente de placements	208 519	233 281
Gains sur devises	35 562	43
Gains (pertes) réalisés à l'échéance des contrats de change	(21 373)	40 356
Plus-value (moins-value) non réalisée de la valeur des placements	(516 470)	176 789
Total	(293 762)	450 469

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements et de la variation pour taux de change est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-18	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-17	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2018	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2017
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	958	(931)	1 889	(1 181)
Effets à court terme	(3)	(5)	2	(116)
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	36 912	51 210	(14 298)	4 204
Obligations étrangères	(48 709)	(25 649)	(23 060)	(17 915)
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	18 625	(1 821)	20 446	(9 510)
Actions				
Canadiennes	(17 808)	206 418	(224 226)	34 545
Étrangères	364 836	623 921	(259 085)	178 591
Sociétés de placements immobiliers	6 051	10 621	(4 570)	2 086
Instrument financiers dérivés sur devises	(59 662)	23	(59 685)	1 144
Investissement dans un fonds commun équilibré	1 206	1 781	(575)	1 093
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	(2 878)	1 383	(4 261)	(42 869)
Investissements dans des fonds d'infrastructures	109 325	78 196	31 129	22 182
Investissements dans des fonds immobiliers privés	28 890	9 066	19 824	4 535
Total	437 743	954 213	(516 470)	176 789

Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

Niveau 2 : Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 : Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2018 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2018 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Intérêts courus	4 069	6 186	0	10 255
Effets à court terme	0	598	0	598
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	780 980	523 311	0	1 304 291
Obligations étrangères	2 502	667 947	0	670 449
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	509 148	0	509 148
Actions				
Canadiennes	1 321 251	0	0	1 321 251
Étrangères	2 878 391	18	0	2 878 409
Sociétés de placements immobiliers	168 779	0	0	168 779
Instruments financiers dérivés sur devises	(53 499)	(4 659)	0	(58 158)
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	11 206	0	11 206
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	423 777	0	423 777
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	418 755	418 755
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	237 905	0	237 905
Total	5 102 473	2 375 437	418 755	7 896 665

Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2017 :

(En milliers de dollars)	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	2017 Juste valeur totale \$
Actifs financiers				
Intérêts courus	4 798	7 205	0	12 003
Effets à court terme	0	598	0	598
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	777 705	507 003	0	1 284 708
Obligations étrangères	3 482	666 059	0	669 541
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	416 665	0	416 665
Actions				
Canadiennes	1 522 719	29	0	1 522 748
Étrangères	3 021 553	17	0	3 021 570
Sociétés de placements immobiliers	205 473	0	0	205 473
Instruments financiers dérivés sur devises	(132)	0	0	(132)
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	11 781	0	11 781
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	430 535	0	430 535
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	383 745	383 745
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	131 543	0	131 543
Total	5 535 598	2 171 435	383 745	8 090 778

Placements classés dans le niveau 3

Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc dans le secteur pétrolier et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisés par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de prix que l'ensemble des placements de la Caisse. Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont donc classés dans le niveau 3.

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Aucun titre n'a été transféré du niveau 2 vers le niveau 1 en 2018 (472 696 \$ en 2017). Par ailleurs, des titres ont été transférés en 2018 pour une juste valeur de 252 026 \$ du niveau 1 vers le niveau 2 (21 979 959 \$ en 2017).

Ces transferts se justifient essentiellement par une volatilité des marchés, exigeant des transferts entre les niveaux.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

(En milliers de dollars)	2018 \$	2017 \$
Solde au début de l'exercice	383 745	318 226
Produit de la vente de placements	(105 025)	(15 895)
Achat de placements	81 962	58 011
Gain net réalisé	26 944	1 221
Plus-value non réalisée	31 129	22 182
Solde à la fin de l'exercice	418 755	383 745
Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice	109 325	78 196

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2018		2017	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
Énergie	17	224 319	20	304 245
Matériaux de base	12	155 418	12	176 591
Produits industriels	13	168 574	11	175 461
Biens de consommation discrétionnaire	4	51 155	7	99 641
Biens de consommation courante	5	72 375	3	52 372
Soins de santé	1	18 484	1	13 646
Services financiers	27	361 161	29	438 087
Technologie de l'information	7	87 324	6	85 982
Services de télécommunication	5	65 718	3	51 143
Services publics	3	39 080	2	39 374
Immobilier	6	76 361	5	76 648
Autres	0	1 282	1	9 558
Total	100	1 321 251	100	1 522 748

Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2018		2017	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
États-Unis	48	1 454 444	46	1 484 548
Europe excluant le Royaume-Uni	20	620 779	22	697 604
Royaume-Uni	7	225 410	7	220 202
Japon	7	208 385	6	201 893
Pacifique excluant le Japon	6	177 948	7	209 322
Pays émergents	11	317 000	11	364 556
Autres pays	1	43 222	1	48 918
Total	100	3 047 188	100	3 227 043

Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 f). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

Risques de marché

Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Un programme de gestion du risque de l'exposition aux devises étrangères est en place afin de réduire la volatilité des rendements de la Caisse. Le risque lié aux devises étrangères est géré par le biais d'opérations sur des instruments financiers dérivés sur devises. Les instruments financiers dérivés sur devises se présentent comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2018		2017	
	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers sur devises	Notionel	Juste valeur	Notionel	Juste valeur
Contrats à terme de gré à gré				
Dollar américain	1 107 118	(39 814)	560 627	5 614
Euro	409 655	(12 930)	341 687	(5 064)
Livre sterling	(10 604)	(148)	(6 778)	(106)
Yen japonais	(5 054)	574	(28 196)	(551)
Autres devises	21 920	4	28 895	(25)
	1 523 035	(52 314)	896 235	(132)
Options sur devises				
Dollar américain	443 889	(5 844)	0	0
	443 889	(5 844)	0	0
Total	1 966 924	(58 158)	896 235	(132)

En 2018, la Caisse a poursuivi la mise à jour de son programme de couverture de change entamée en 2017. De façon générale, pour l'ensemble de ses placements la Caisse couvre le risque lié aux deux devises principales. Une couverture dynamique est effectuée pour le dollar américain. Pour l'euro, la Caisse vise généralement à couvrir 50 % du risque lié à la position de change. Toutefois, en ce qui a trait aux titres à revenus fixes étrangers ainsi que certains fonds de placements alternatifs, la Caisse couvre la quasi-totalité de son risque lié aux devises.

Les expositions au risque de change des placements de la Caisse se présentent comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2018	2017
	\$	\$
Principales devises		
Dollar américain	1 748 365	2 114 585
Euro	223 771	317 774
Livre sterling	228 913	243 692
Yen japonais	202 633	230 323
Autres devises	409 064	487 485
Total	2 812 746	3 393 859

Au 31 décembre 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 9,45% (10,63 % en 2017), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 265,7 millions de dollars (360,8 millions de dollars en 2017). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2018					2017
	2018	Durée jusqu'à l'échéance			2018	
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
(En milliers de dollars)						
Obligations canadiennes						
Gouvernement du Canada	2,17 %	73 408	75 767	126 076	275 251	299 647
Provinces	3,08 %	33 271	104 675	367 783	505 729	478 058
Municipalités	2,66 %	93 307	15 983	25 771	135 061	155 941
Sociétés ouvertes	4,30 %	70 029	113 553	144 174	327 756	302 923
Autres	2,89 %	19 603	36 100	4 791	60 494	48 139
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers						
	5,83 %	371 452	137 563	133	509 148	416 665
Obligations étrangères						
	7,34 %	419 557	207 367	43 525	670 449	669 541
		1 080 627	691 008	712 253	2 483 888	2 370 914

Au 31 décembre 2018, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 3,53 % (3,72 % en 2017), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 442,9 millions de dollars en 2018 (533,7 millions de dollars en 2017). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt des fonds de prêts hypothécaires, de prêts commerciaux agricoles et de certains fonds de dettes privées détenus par la Caisse au 31 décembre 2018, d'une valeur de 321,4 millions de dollars (246,9 millions de dollars en 2017). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères et en actions de sociétés de placements immobiliers en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2018, 53 % (56 % en 2017), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 10,60 % à la fin de l'exercice (12,32 % en 2017), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 463,1 millions de dollars (585,4 millions de dollars en 2017). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

(En milliers de dollars)	2018 \$	2017 \$
Catégorie d'actifs financiers		
Encaisse	4 925	1 927
Trésorerie et équivalents de trésorerie	313 968	353 560
Effets à court terme	598	598
Titres à revenus fixes	2 483 888	2 370 914
Créances	23 250	27 378
Placements alternatifs		
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	423 777	430 535
Investissements dans des fonds d'infrastructures	418 755	383 745
Investissements dans des fonds immobiliers privés	237 905	131 543
Total	3 907 066	3 700 200

De plus, le risque de crédit relatif à l'encaisse, à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

Cote de crédit	2018	2017
	%	%
AAA	16	18
AA	6	7
A	25	26
BBB	18	16
<BBB	10	10
Non coté ⁽¹⁾	25	23
Total	100	100

⁽¹⁾ Les obligations non cotées sont principalement des obligations municipales à 4 % (4 % en 2017), d'entreprises à 15 % (11 % en 2017) et des prêts hypothécaires à 6 % (8 % en 2017).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants et futurs (voir note 7). Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des régimes, d'une valeur marchande de 12,3 millions de dollars (16,8 millions de dollars en 2017). Le coût de ces obligations est de 12,2 millions de dollars (16,6 millions de dollars en 2017).

Par ailleurs, la Caisse facture, à chacun des six régimes la constituant, les honoraires professionnels et frais d'administration qu'elle encoure, conformément aux ententes et à la valeur établie entre les parties. Au 31 décembre, les honoraires de gestion facturés à chacun des régimes se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2018 \$	2017 \$
Honoraires de gestion		
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	5 259	5 798
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	404	472
Régime de retraite des des cols bleus de la Ville de Montréal	5 808	6 507
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	7 804	8 912
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	5 231	5 808
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	3 106	3 350
Total	27 612	30 847

La Ville agit à titre de déléataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville, les frais d'occupation des locaux et certains honoraires professionnels.

5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, aucune nouvelle norme ou modification ou interprétation des normes existantes, ayant des impacts significatifs sur les présents états financiers, n'ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'« IASB »).

7. ENGAGEMENTS

La Caisse s'est engagée à effectuer des placements qui seront financés au cours des exercices à venir conformément aux modalités convenues dans les conventions. Les engagements pris par la Caisse au 31 décembre s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars)	2018	2017
	\$	\$
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	350 956	195 869
Investissements dans des fonds d'infrastructures	151 919	202 329
Investissements dans des fonds immobiliers privés	161 953	105 877
Total	664 828	504 075

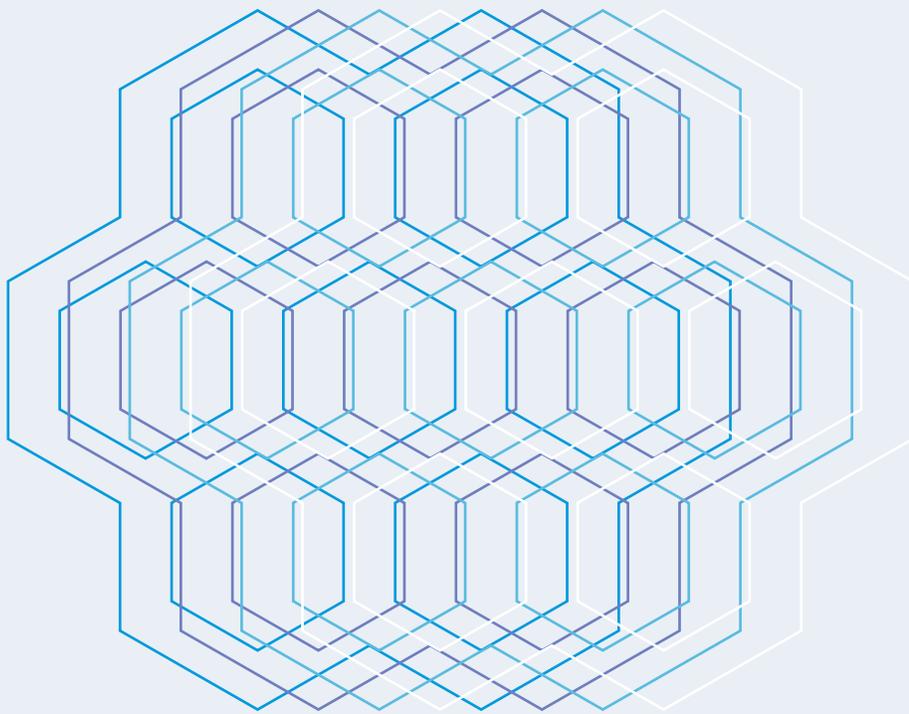
Le financement des engagements mentionnés ci-haut peut être demandé à diverses dates jusqu'en 2023.
La juste valeur de ces instruments est nulle.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle adoptée au cours de l'exercice courant.

9. ÉVENTUALITÉS

La Caisse fait actuellement l'objet d'une vérification fiscale de la part de Revenu Québec concernant les taxes à la consommation. Dans le cadre de leur vérification, Revenu Québec conteste actuellement la validité du traitement appliqué sur certaines opérations effectuées par la Caisse. Ainsi, cette dernière pourrait être appelée à débours des sommes en lien avec cette contestation, qui ne sont pas déterminables à ce moment-ci. La Caisse pouvant toutefois s'opposer à une éventuelle cotisation, conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers à cet égard.



Sommaires pour les six régimes de retraite

A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cols bleus		Pompiers		Cadres		Fonctionnaires		Contremaîtres		Professionnels		Total	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur						
SOLDE AU 01-01-2018	1 653 568	1 778 414 \$	1 486 411	1 598 634 \$	1 481 724	1 593 594 \$	2 253 248	2 423 367 \$	119 040	128 028 \$	861 834	926 904 \$	7 855 825	8 448 941 \$
Apports (Retraits)	(10 285)	(11 062) \$	(4 819)	(5 183) \$	(11 132)	(11 973) \$	(26 342)	(28 331) \$	(2 134)	(2 295) \$	1 570	1 689 \$	(53 142)	(57 155) \$
Revenus nets	10 308	11 086 \$	9 267	9 967 \$	9 232	9 929 \$	14 017	15 075 \$	739	795 \$	5 387	5 794 \$	48 950	52 646 \$
Modification de la juste valeur	(4 231)	(4 550) \$	(3 805)	(4 092) \$	(3 790)	(4 076) \$	(5 734)	(6 167) \$	(301)	(324) \$	(2 221)	(2 389) \$	(20 082)	(21 598) \$
SOLDE AU 31-03-2018	1 649 360	1 773 888 \$	1 487 054	1 599 326 \$	1 476 034	1 587 474 \$	2 235 189	2 403 944 \$	117 344	126 204 \$	866 570	931 998 \$	7 831 551	8 422 834 \$
Apports (Retraits)	(8 345)	(8 975) \$	(10 750)	(11 562) \$	12 306	13 235 \$	(27 259)	(29 317) \$	(2 149)	(2 311) \$	6 381	6 863 \$	(29 816)	(32 067) \$
Revenus nets	13 013	13 995 \$	11 730	12 616 \$	11 706	12 590 \$	17 591	18 919 \$	919	988 \$	6 858	7 376 \$	61 817	66 484 \$
Modification de la juste valeur	27 517	29 594 \$	24 798	26 670 \$	24 809	26 682 \$	37 167	39 973 \$	1 942	2 089 \$	14 513	15 609 \$	130 746	140 617 \$
SOLDE AU 30-06-2018	1 681 545	1 808 502 \$	1 512 832	1 627 050 \$	1 524 855	1 639 981 \$	2 262 688	2 433 519 \$	118 056	126 970 \$	894 322	961 846 \$	7 994 298	8 597 868 \$
Apports (Retraits)	(9 608)	(10 333) \$	(10 676)	(11 482) \$	(6 851)	(7 368) \$	(19 646)	(21 129) \$	(2 179)	(2 343) \$	2 572	2 766 \$	(46 388)	(49 889) \$
Revenus nets	12 812	13 779 \$	11 512	12 381 \$	11 615	12 492 \$	17 219	18 519 \$	897	965 \$	6 826	7 341 \$	60 881	65 477 \$
Modification de la juste valeur	6 227	6 697 \$	5 596	6 018 \$	5 634	6 059 \$	8 390	9 023 \$	441	474 \$	3 286	3 534 \$	29 574	31 805 \$
SOLDE AU 30-09-2018	1 690 976	1 818 645 \$	1 519 264	1 633 967 \$	1 535 253	1 651 164 \$	2 268 651	2 439 932 \$	117 215	126 066 \$	907 006	975 487 \$	8 038 365	8 645 261 \$
Apports (Retraits)	(14 309)	(15 389) \$	(14 350)	(15 433) \$	18 587	19 990 \$	(38 248)	(41 136) \$	(3 088)	(3 322) \$	(9 931)	(10 681) \$	(61 339)	(65 971) \$
Revenus nets	16 426	17 667 \$	14 774	15 889 \$	14 896	16 021 \$	22 004	23 666 \$	1 132	1 217 \$	8 826	9 492 \$	78 058	83 952 \$
Modification de la juste valeur	(86 990)	(93 557) \$	(78 178)	(84 080) \$	(78 905)	(84 862) \$	(116 593)	(125 395) \$	(6 009)	(6 462) \$	(46 704)	(50 230) \$	(413 379)	(444 586) \$
SOLDE AU 31-12-2018	1 606 103	1 727 366 \$	1 441 510	1 550 343 \$	1 489 831	1 602 313 \$	2 135 814	2 297 067 \$	109 250	117 499 \$	859 197	924 068 \$	7 641 705	8 218 656 \$

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

(En milliers de dollars)	Cols bleus	Pompiers	Fonctionnaires	Professionnels	Contremaîtres	Cadres	Total
ACTIF							
Placement en unités de la Caisse commune	1 727 336	1 550 343	2 297 067	924 068	117 499	1 602 313	8 218 656
Obligation – Ville de Montréal	–	119 174	96 297	9 298	3 925	75 036	303 730
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	4 029	6 799	3 364	54	–	4 546	18 792
Cotisations à recevoir	9 936	5 409	13 601	5 025	127	6 181	40 279
Intérêts à recevoir – Ville de Montréal	–	7 150	5 778	558	236	4 502	18 224
Frais payés d'avance	21	21	27	14	4	21	108
Autres sommes à recevoir	234	134	316	133	10	235	1 062
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	–	–	6	21	–	163	190
Transferts interrégimes nets	–	30	–	2 581	–	3 621	6 232
TOTAL DE L'ACTIF	1 741 586	1 689 060	2 416 456	941 752	121 801	1 696 618	8 607 273
PASSIF							
Charges à payer	1 369	1 261	1 785	750	91	1 251	6 507
Prestations, remboursements et impôts retenus à la source à payer	9	–	–	–	–	–	9
Cotisations du promoteur perçues d'avance	6 208	16 282	–	6 723	–	21 837	51 050
Droits résiduels à payer	440	389	312	631	–	1 392	3 164
Transferts interrégimes nets	1 531	–	4 701	–	–	–	6 232
TOTAL DU PASSIF	9 557	17 932	6 798	8 104	91	24 480	66 962
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	1 732 029	1 671 128	2 409 658	933 648	121 710	1 672 138	8 540 311
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE	1 944 232	1 659 654	2 532 974	948 547	139 555	1 795 842	9 020 804
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(212 203)	11 474	(123 316)	(14 899)	(17 845)	(123 704)	(480 493)
INFORMATION SUR L'EXCÉDENT (DÉFICIT) PROVISOIRE							
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(212 203)	11 474	(123 316)	(14 899)	(17 845)	(123 704)	(480 493)
Réserve de restructuration	–	(2 273)	–	(14 169)	–	–	(16 442)
EXCÉDENT (DÉFICIT) PROVISOIRE	(212 203)	9 201	(123 316)	(29 068)	(17 845)	(123 704)	(496 935)

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

(En milliers de dollars)	Cols bleus	Pompiers	Fonctionnaires	Professionnels	Contremaîtres	Cadres	Total
AUGMENTATION DE L'ACTIF							
Cotisations – Participants							
Service courant	24 308	20 744	28 223	18 741	317	19 037	111 370
Services passés	845	51	2 261	1 045	21	170	4 393
	25 153	20 795	30 484	19 786	338	19 207	115 763
Cotisations – Promoteur							
Service courant	24 140	29 318	28 244	20 983	317	16 157	119 159
Services passés	1 029	64	752	593	–	208	2 646
Spéciales (acte notarié)	11 863	–	–	–	–	–	11 863
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	2 912	2 529	4 747	2 083	39	2 684	14 994
Sommes compensatoires aux règlements des transferts interrégimes	–	–	–	–	–	1 223	1 223
Équilibre	21 508	7 740	28 827	4 554	2 687	20 414	85 730
Équilibre antérieure – Évaluation actuarielle	–	1 098	–	(496)	–	(896)	(294)
Excédent de cotisations	504	(8 574)	–	(32)	–	(540)	(8 642)
	61 956	32 175	62 570	27 685	3 043	39 250	226 679
Cotisations – Participants et promoteur (en parts égales)							
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	14	(47)	173	379	–	446	965
	14	(47)	173	379	–	446	965
Caisse commune							
Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	(5 289)	(4 631)	(6 387)	(3 473)	(258)	(5 165)	(25 203)
Moins : Frais de transaction facturés par la Caisse commune	6 322	5 694	8 494	3 380	439	5 724	30 053
	(11 611)	(10 325)	(14 881)	(6 853)	(697)	(10 889)	(55 256)
Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	(375)	(316)	(199)	(1)	–	(378)	(1 269)
Transferts provenant des régimes d'origine	60	46	79	16	–	76	277
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	–	7 150	5 778	558	236	4 502	18 224
Transferts provenant d'autres régimes	113	70	2 241	5 136	17	22 861	30 438
Intérêts sur arriérés de cotisations et autres	272	848	424	336	33	954	2 867
AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF	75 582	50 396	86 669	47 042	2 970	76 029	338 688
DIMINUTION DE L'ACTIF							
Prestations de retraite versées	119 196	89 057	159 561	39 613	11 988	105 259	524 674
Indemnités forfaitaires	–	–	–	–	77	–	77
Cessions de droits entre conjoints	817	860	170	63	–	1 032	2 942
Transferts à d'autres régimes	1 246	1 541	11 784	7 206	621	2 483	24 881
Remboursements	6 973	8 567	5 587	3 585	–	8 175	32 887
Intérêts sur les droits résiduels	186	455	341	165	33	166	1 346
Frais d'administration	330	320	403	430	76	581	2 140
DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF	128 748	100 800	177 846	51 062	12 795	117 696	588 947
DIMINUTION DE L'ACTIF NET	(53 166)	(50 404)	(91 177)	(4 020)	(9 825)	(41 667)	(250 259)
ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 785 195	1 721 532	2 500 835	937 668	131 535	1 713 805	8 790 570
ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 732 029	1 671 128	2 409 658	933 648	121 710	1 672 138	8 540 311

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

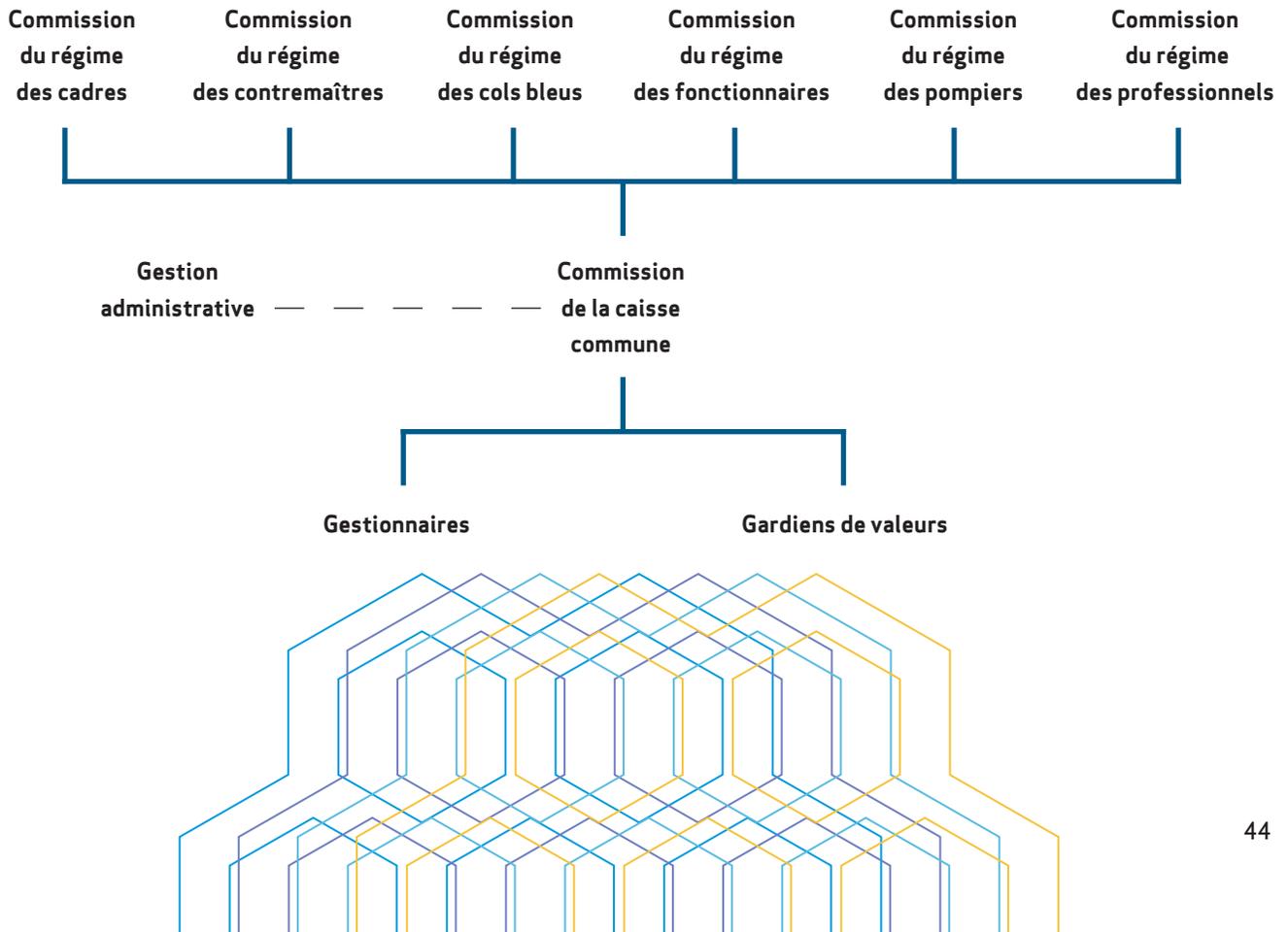
La Caisse commune

A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent⁽¹⁾. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la caisse commune (la « Commission ») qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- ⁽¹⁾ Régime de retraite des cadres
Régime de retraite des contremaîtres
Régime de retraite des cols bleus
Régime de retraite des fonctionnaires
Régime de retraite des pompiers
Régime de retraite des professionnels

B) ORGANIGRAMME



C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

Président : Monsieur Jacques Marleau

Secrétaire - trésorier : Madame Lucie St-Jean

Membres :

Mesdames

Diane Fleurent

Lucie St-Jean

Messieurs

Jacques Brisebois

Simon Campagnoli

Claude Caty

Michel Bruce Dubois

Frantz Élie

Alain Langlois

Jacques Marleau

Maurice Parent

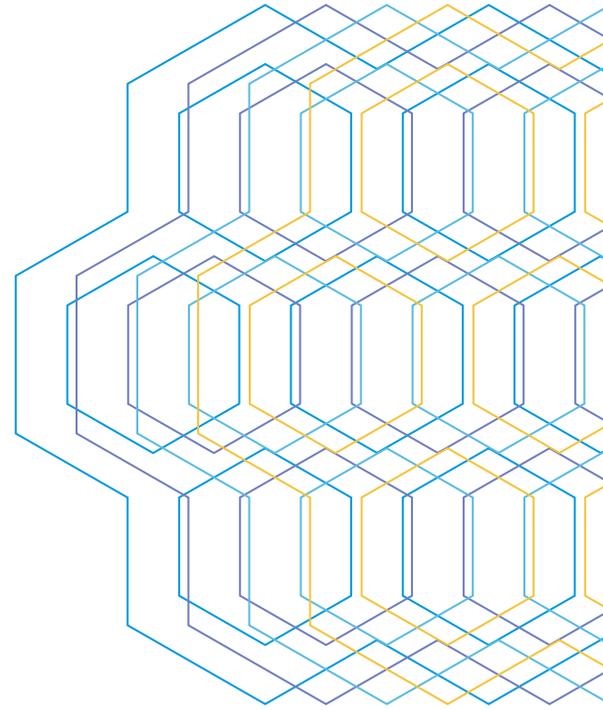
Yvan Rheault

Charles St-Aubin

Auditeur indépendant :

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés



D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2018, la gestion financière de la Caisse commune. Le personnel de la Ville gère les placements à court terme. Les placements en actions, en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

Gestionnaires internes

Jacques Marleau Directeur du financement, de la trésorerie et du bureau des régimes de retraite

Errico Cocchi, CFA Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

Medhi Alani Chargé du financement court terme

Lucie St-Jean Chef de division de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Gestionnaires

	AC	AM	AA	EAEO	OC	OE	CT	PA	DEV	EM
Externe										
Gestion d'actifs CIBC					■					
Optimum Gestion de Placements					■					
Integrated Asset Management					■					
TREZ Capital					■					
Addenda Capital					■					
Loomis Sayles						■				
Franklin Templeton Investments						■				
Alphafixe Capital						■				
Guardian Capital	■							■		
Intact Gestion de placements	■									
Lincluden	■									
BMO Gestion d'actifs	■									
Acadian Asset Management		■								
Hexavest		■								
Walter Scott		■								
Becker Capital Management			■							
Van Berkomp et associés	■		■							
Sprucegrove Investment Management				■						
Financière l'Échiquier				■						
Comgest										■
Blackrock								■		
Bridgewater								■		
Informed Portfolio Management								■		
Gestion Cristallin								■		
Formula Growth								■		
P.G.E.Q.								■		
Ardian Infrastructure								■		
CUBE Infrastructure								■		
Global Infrastructure Partners								■		
Highstar Capital								■		
United Bridge Partners								■		
Deutsche Asset Management								■		
Archmore International Infrastructure								■		
Presima								■		
Amerra Capital Management								■		
Clarion Partners								■		
CVC Credit Partners								■		
THL Credit								■		
MBI/TEC								■		
AMP Capital								■		
Hancock Natural Resource Group								■		
Penfund Capital								■		
Tikehau Capital								■		
Interne										
Service des finances							■		■	

Notes explicatives :

AC Actions canadiennes

AM Actions mondiales

AA Actions américaines

EAEO Actions Europe, Australasie, Extrême-Orient

OC Obligations canadiennes

OE Obligations étrangères

CT Court terme

PA Produits alternatifs

DEV Gestion de devises

EM Actions de pays émergents

Publié par la Commission de la caisse commune

Coordination de la production :

Bureau des régimes de retraite de Montréal

Division gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Graphisme : fig. communication graphique

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

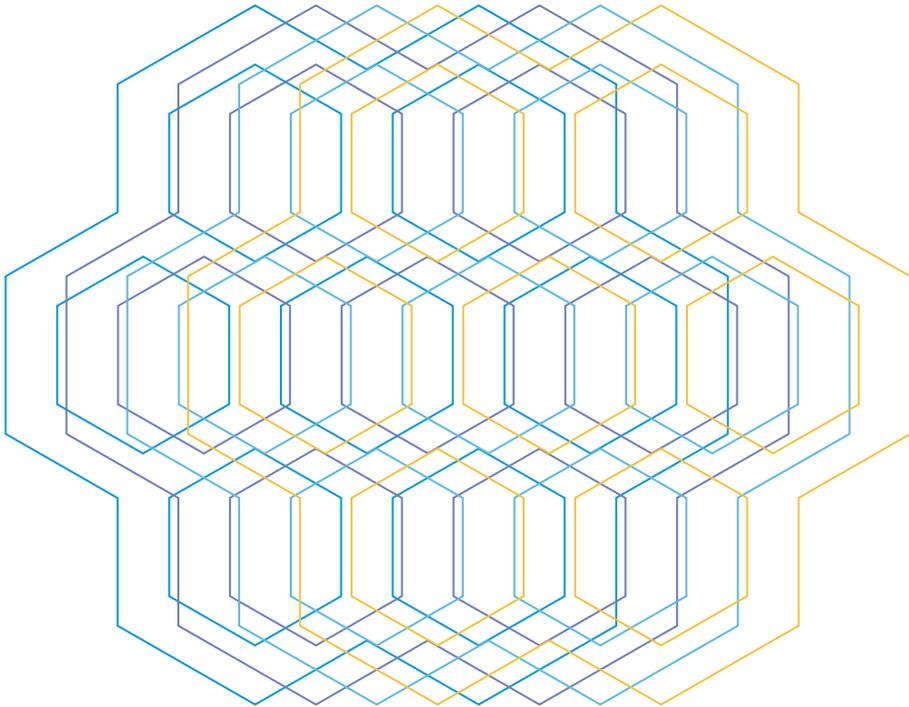
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISBN 978-2-9817521-1-6

Imprimé au Canada, sur du Rolland Enviro. Ce papier contient 100% de fibres postconsommation et est fabriqué à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®, Procédé sans chlore, Garant des forêts intactes et ECOLOGO 2771.



Garant
des forêts
intactes^{MC}



Montréal 